



Procès-verbal de la 37^e assemblée générale de l'Association des Paysannes jurassiennes

Le 27 mars 2018 à 13h30 à l'ancienne Porcherie aux Breuleux (13h36-15h05)

Ordre du jour :

1. Bienvenue
2. Désignation des scrutatrices
3. Approbation du PV de l'assemblée du 30 mars 2017
4. Rapport de la présidente
5. Filière Toétché
6. Compte 2017-Budget 2018
7. Élection d'une nouvelle membre
8. Activités futures
9. Divers

1. Bienvenue

Les Paysannes jurassiennes sont accueillies cette année pour leur assemblée générale sur la commune des Breuleux. Corinne souhaite la bienvenue à tout le monde et remercie aussi les Paysannes des Franches Montagnes pour leur accueil chaleureux dans la magnifique salle de l'ancienne porcherie des Breuleux. Cette commune de 1'510 habitants est d'ailleurs riche en services de tout genre.

Corinne revient sur la journée de la Femme le 8 mars 2018. L'égalité salariale entre homme et femme n'est pas encore le cas même si une loi constitutionnelle l'oblige. Ceci met en évidence que le statut de la femme sur les exploitations agricoles n'est pas encore partout reconnu soit comme employé agricole, soit comme co-exploitante. Parfois, elles sont l'ombre des maris. Ainsi, un statut pour l'épouse d'un agriculteur prouve son existence et son travail. L'engagement dans des associations que ce soit professionnel ou non peut aussi renforcer son statut de paysannes.

Des salutations personnelles sont apportées notamment à : Marie-Luce Beachler (USPF), Tèle Lachat (ARPP), Olivier Boillat (FRI), Yvette Petermann (Agri), Jean-Paul Lachat (Service de l'économie), Nicolas Pape (AgriJura) et à toutes les représentantes des divers cantons. Les excusés sont : Les présidentes d'honneur Anne Roy et Mathilde Jolidon, Olivier Girardin (FRI), Pierre-Alain Odiet (FRI) et Angela Fleury du bureau de l'égalité.

Après ces annonces, la lecture de l'ordre du jour est donnée et il est demandé s'il faut apporter des modifications.

2. Désignation des scrutatrices

Anne-Marie Rentsch et Florence Vanden Sande sont nommées scrutatrices.

3. Approbation du PV de l'assemblée du 30 mars 2017



Cela fait deux ans maintenant que les convocations sont envoyées par email à chaque famille par AgriJura. C'est pour cela que parfois elle arrive chez le mari, le comité espère qu'il transmette cependant la convocation à leur épouse. Sur le mail, il y a un lien pour être redirigé vers le site internet d'AgriJura. Dans la partie de l'APJ (sous l'onglet « relais »), il y a en bas de la page l'ordre du jour ainsi que le PV de l'assemblée précédente du 30 mars 2017. Sur la table, des convocations et des ordres du jour sont aussi à disposition pour les personnes ne les ayant pas eus.

Toutefois, l'assemblée a accepté le PV de l'assemblée du 30 mars 2017 à la Pierreberg. Corinne remercie la secrétaire Eugénie pour son travail.

4. Rapport de la présidente

La nouvelle politique agricole 2022* est source d'inquiétude pour les agriculteurs. Le Conseil fédéral veut abolir les frontières pour permettre aux produits étrangers d'intégrer facilement le marché suisse. Ces produits ne répondraient pourtant pas aux critères de production et ils affaibliraient les produits suisses par leur prix plus bas. Les citoyens ont pourtant voté largement en faveur de l'initiative pour la sécurité alimentaire. Les exploitations familiales et suisses seront donc en péril. Le moral des agriculteurs est ainsi morose. Les paysannes sont les premières à le constater, car elles doivent faire face à cette situation en soutenant leur mari. En plus de cela, les paysannes doivent gérer les finances avec la question d'un travail à l'extérieur. Ces tâches peuvent parfois être sources de problèmes pour un couple d'agriculteurs. Pour cela, il ne faut pas se recroqueviller sur soi-même, mais en causer avec d'autres personnes car tout le monde peut avoir des soucis surtout dans ces périodes instables.

Maintenant un petit retour sur les différentes activités de l'APJ pendant cette année avril 2017 jusqu'à mars 2018 :

- La fête Unspunnen, qui a eu lieu à Interlaken, s'est déroulée début septembre. L'USPF était invité et donc chaque section cantonale a été représentée. Pour le Jura, Claudia et Simone ont mis leur costume et s'y sont rendues le 1^{er} septembre. Malheureusement, un temps particulièrement pluvieux n'a pas encouragé les gens pour acheter nos produits du terroir apportés spécialement pour l'occasion. Cette journée a quand même été une belle expérience pour les 2 jurassiennes.
- Le Concours des Produits du Terroir s'est tenu comme à son habitude fin septembre à Courtemelon. Le thème choisi par AgriJura était le chemin du blé. Pour cela, l'APJ a sorti son four à bois et a confectionné des petits pains avec les enfants qui ont bien aimé, du pain produit sur place a aussi été vendu sur le stand. Comme à l'accoutumé, notre banc proposait des striflates, raclettes et assiettes apéro.
- Le 7 novembre a eu lieu la Journée du Lait à la pause dans notre canton. 8'397 élèves ont profité de cet événement dans 102 endroits différents. Le lait était nature, c'est-à-dire sans ajouts de poudre comme le cacao. Néanmoins, les enfants ont réclamé le chocolat dans le lait. Il est vrai que le lait nature est très sain et nous ne devrions pas rajouter encore du sucre dedans. Pour Corinne par contre, elle préfère voir un enfant boire du lait chocolaté à ce qu'il n'en boive pas du tout.



Suite à un sondage après l'événement, Swissmilk recommandera pour l'année 2018 de continuer avec un lait nature, cependant nous pourrons tout de même commander du chocolat avec l'entente des écoles.

Corinne tient particulièrement à remercier toutes les personnes ayant donné des coups de mains pour ces 2 activités.

- Le 11 novembre 2017, les Paysannes valaisannes sont venues pendant 2 jours dans notre canton pour participer à la Saint -Martin. Elles ont été accueillies à Porrentruy par un apéritif offert par l'APJ, puis elles se sont rendues au marché.
- Pour cette année, aucune paysanne ne s'est présentée aux examens pour le brevet. Toutefois, 39 jeunes dames suivent actuellement les cours à la FRI se qui est très réjouissant. Les dames ont à cœur d'enrichir leurs connaissances afin d'être plus performante sur leur domaine agricole.
- L'année dernière, le comité de l'APJ a rencontré ce qui était encore la CJA afin de parler de la restructuration des sociétés régionales. Bien que l'APJ ne soit pas concerné par ces changements, deux modifications sont à prendre en compte :
 1. l'APJ devra verser les cotisations au groupement des Franches-Montagnes et
 2. les comptes du groupe Apéro seront présentés lors de notre assemblée générale.

5. Filière Toétché et Groupe Apéro de Delémont*

Pour nous présenter cette partie, Corinne laisse la place à Sonja Sauser.

La Filière « Toétché de la Paysanne » ne sera plus utilisée par les Paysannes. Une démission a été envoyée pour fin décembre 2017, après plusieurs discussions avec les dames de la filière. Ces dames ne se sentaient plus soutenues par la marque « Spécialité du Canton du Jura », car on parlait plus du toétché du boulanger que celui de la paysanne. De plus, les inconvénients étaient nombreux. Par exemple, les frais se montaient à 76 francs par personne et par année. Les ingrédients doivent provenir à 90% du canton du Jura. La création de la marque servait au début d'obtenir une reconnaissance pour leur toétché qui est fait avec dans leur propre cuisine et à petites quantités. Les ingrédients sont en partie de l'exploitation, ce qui explique leur qualité.

Aujourd'hui, les clients ne regardent même s'ils ont la marque. Les gens savent que les toétchés des paysannes restent des produits de qualité et leur font confiance.

Cette réflexion d'arrêter cette filière est venue surtout car le stock des sachets d'emballage arrive à son bout. N'ayant plus le droit de réimprimer les mêmes sachets, il a fallu en recréer un autre. Une séance s'est tenue avec l'APJ pour y expliquer les motifs de cessations et le projet du nouvel emballage. L'APJ a accepté de prendre en charge les frais du nouveau cliché. Ce sachet coûtera 20 à 25cts. Il sera livré dès la mi-avril 2018.

Ce nouveau sachet pourra être utilisé par toutes les paysannes le désirant. Il y aura un point de vente dans chaque région : pour la Vallée : chez Thérèse Scheurrer, pour l'Ajoie : Monique Gigon et pour les Franches-Montagnes : le petit magasin à Saignelégier.



Un point s'est greffé avant le début de l'assemblée dans cette partie, le Groupe Apéro de la Vallée de Delémont. Pour cela, Corinne laisse place à Yvette pour nous expliquer un peu ce groupement.

Ce groupement de 7 paysannes du Cercle Agricole de la Vallée de Delémont ont décidé de mettre en valeur leurs produits régionaux par un Groupe Apéro. Elles sont sollicitées par des écoles, collectivités, privés, entreprises et parfois pour l'extérieur comme à Bâle ou à Berne. Elles mettent en avant leur savoir-faire régional tout en gardant contact avec les consommateurs. Elles organisent des apéros pour 20 à 1'000 personnes. Leur force est la communication, leur présentation et la confection. Le Cercle agricole a été dissout par AgriJura et remplacé par une section dont la caissière est Michèle Grolimund. C'est pour cela que le Groupe Apéro sera dorénavant rattaché à l'APJ. Leur compte sera désormais présenté à l'assemblée générale de l'APJ.

*rajout pendant l'assemblée

6. Compte 2016 – Budget 2017

Pour la lecture des comptes, Corinne laisse place à Claudia.

Les comptes d'exploitation terminent avec un bénéfice Produits- Charges de 2'136.05 francs. La vente des livres rapporte 3'380frs et les produits du terroir ont laissé un bénéfice de 838,20 francs. Le bilan 2017-2018 a toujours une réserve de 3'000 francs qui seront utilisés pour le 40° de l'APJ. Les vérificatrices, Marie-Claire Roy et Monique Boillat, ont contrôlé les comptes le 22 mars 2018. Elles ont trouvé aucune erreur et recommande d'accepter les comptes tels quels. C'est ce qu'a fait l'assemblée.

Le budget de l'APJ est à nouveau lu par Claudia. Dans les charges, il y a en plus les nouvelles contributions pour les Paysannes des Franches-Montagnes et leur magasin pour un total de 3'000 francs. La somme des produits se monte à 16'425 francs et pour les charges 19'370 francs. Un déficit de 2'945 francs est prévu pour l'exercice 2018-2019. Le budget est cependant approuvé par l'assemblée.

Corinne remercie Claudia pour la bonne tenue des comptes de l'APJ.

7. Élection d'une nouvelle membre

La démission de Sophie Daucourt pour l'Ajoie l'année passée a laissé une place vide au sein du comité. Personne n'y avait susciter d'intérêt. Cette année, le comité a trouvé une personne motivée.

Raphaëlle Stegmann, âgée de 48 ans, habite Boncourt. Maman de 4 filles, elle collabore avec son mari sur l'exploitation familiale. Elle y a notamment développé un petit troupeau de mouton Brun-Noir. Le cheval Franches-Montagnes est aussi une de ces passions qui est partagée avec son époux.

Le comité recommande son admission au sein du comité. L'assemblée l'applaudit en guise d'élection. Corinne la félicite et lui souhaite la bienvenue dans le comité.

8. Activités futures



Pour les activités futures, il y a surtout une porte ouverte à la ferme pour les écoliers en Ajoie, mais le lieu reste indéfini. Comme d'habitude, il y aura aussi le lait à la pause le 13 novembre 2018. Comme nouvelle activité cette année, l'APJ voulait organiser une porte ouverte à la ferme pour tout le monde ce printemps. Cependant, l'exploitation est en travaux et n'est pas prête. C'est donc remis à l'année prochaine.

L'APJ est aussi un peu en manque d'idée innovatrice, c'est pour cela qu'il est demandé à l'assemblée si quelqu'un aurait une idée ?

9. Divers

Dans cette partie, Corinne laisse la parole à diverses personnes. Pour commencer, c'est Marie-Luce Beachler de l'USPF qui prend la parole. Elle remercie l'APJ pour avoir pris part à Unspunnen. Swiss Tavolata est un succès, mais pour l'instant il manque d'hôtesse. Elle nous informe aussi des diverses informations que l'on peut trouver sur leur site internet. L'assemblée peut aussi s'inscrire aux newsletters.

Jean-Paul Lachat prend la parole pour le service de l'économie rurale. Il excuse le ministre Jacques Gerber de ne pas pouvoir assister à cette assemblée. Il mentionne l'importance des paysannes pour la présentation de leur métier. Les temps d'aujourd'hui sont compliqués et beaucoup d'agriculteurs sont en soucis. Cependant, il faut que les paysans restent réunis et solidaire. La futures PA 22⁺ est au centre des intérêts de ce service. L'agriculture jurassienne reste une agriculture proche des consommateurs et peut intensive. La formation de la paysanne reste importante pour une reprise ou acquérir une exploitation agricole.

C'est au tour du nouveau président d'AgriJura Nicolas Pape de prendre la parole. Il remercie l'APJ pour son invitation. Il souligne aussi les frayeurs que les agriculteurs ont face à la nouvelle politique agricole 22. Prochainement à la Chambre d'Agriculture, il y aura : une réorganisation au comité, la fin de la restructuration régionale et un regard attentif sur cette PA.

Olivier Boillat pour la FRI salue toute l'assemblée et au nom d'Olivier Girardin excusé. Le brevet de la paysanne a toujours du succès, 39 candidates poursuivent cette formation. Il y a 17 jurassienne, 13 jura-bernoises, 4 neuchâteloises et 4 vaudoises/fribourgeoises. Les examens finaux se dérouleront le 4 mai à Marcelin. Il y a 10 candidates romandes inscrites dont 4 jurassiennes, 3 jura-bernoises et 1 neuchâteloise. Une nouvelle offre de module pour 18-19 pourra peut-être être proposé aux candidates comme : Droit rural, Famille et société, Alimentation et préparation des repas, etc. Le Concours des Produits du Terroir se déroulera le 28-29 septembre 2019 en même temps que la Beef.

Tèle Lachat au nom de l'ARPP salue aussi l'assemblée et annonce qu'un nouveau flyer a été édité par cette association pour la promouvoir.

Pour nous parler de l'Agri, c'est Yvette Petermann qui prend la parole. La Page « Terre d'Elle » est toujours fait pour mettre en avant une paysanne et son métier. Un renouvellement des méthodes de transmissions est actuellement fait. Il y a 27'000 lecteurs estimés et 9'000 abonnés à ce journal.



Pour conclure cette séance, Marie-Claude Bögli remercie la présidente pour son engagement. Puis Corinne remercie à son tour l'assemblée de s'être déplacé pour participer à cette assemblée.

La secrétaire Eugénie Gerber